

GRAND



NOS EXPERTS
EN FINANCES :
PARTENAIRES
DE VOTRE
PROSPÉRITÉ !

UN NOUVEAU MAGAZINE POUR
MIEUX VOUS INFORMER

DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES
À VOTRE SERVICE

525 000 \$ AUX ORGANISMES
MASKOUTAINS

REER OU CELI... LEQUEL CHOISIR ?

Monsieur Steve Caouette, membre de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe,
en rencontre avec madame Mélanie Gagné, conseillère en finances personnelles.



ILS SONT LÀ POUR VOUS.

Les dirigeants de la Caisse, qui sont au nombre de vingt-et-un, sont élus par les membres de la Caisse lors de l'assemblée générale annuelle et sont là pour vous représenter et faire valoir vos intérêts et priorités.

Gilles J. Gauthier, président de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe

Le conseil d'administration

Les dirigeants du conseil d'administration assurent un contrôle de la gestion financière et des risques de la Caisse, conviennent de ses orientations et politiques, établissent son plan d'affaires et son budget de fonctionnement et s'assurent de l'intégration des valeurs coopératives dans ses pratiques de gestion.



À l'arrière, de gauche à droite: Jacques Girard, Mario Dussault, Céline Bernard, Yanick Graveline, Jean-Paul Poirier, Jacques Sylvestre, Jacques Provencher, Agathe Girard, Lucien Palardy et Réal Boileau. À l'avant: Luc Audette, Sylvie Gosselin, Cynthia Brunelle et Jacques Dupré. Absente sur la photo: Ginette V. Bourbeau.

Le conseil de surveillance

Les dirigeants du conseil de surveillance s'assurent du respect des valeurs, des principes et des règles du Code d'éthique et de déontologie, ils veillent à l'exercice des droits et responsabilités démocratiques à l'intérieur de la Caisse et confirment que la Caisse s'acquitte de ses responsabilités coopératives, économiques et financières.

À la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe, nos dirigeants sont très impliqués. Nous les remercions de s'assurer de la santé de notre coopérative.



Laval Bérubé



Suzanne Corbeil



Pascale Gagné



Suzanne Gendreau



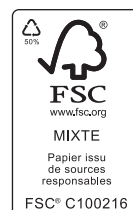
Jeannine Spronken

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

En tant que membre de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe, vous en êtes l'un des propriétaires. Vous pouvez vous impliquer dans les orientations de votre coopérative en participant à notre assemblée générale annuelle :

- Date:** Dimanche 17 avril 2011
Heure: 9h Déjeuner continental pour les membres*
10h Assemblée générale annuelle
Endroit: Hôtel des Seigneurs (1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe)
Palais 1, 2 et 3 (entrée du Centre des congrès)

* Billet d'entrée obligatoire. Les billets seront disponibles dans les centres de services de la Caisse du 21 au 30 mars 2011. Quantité de billets limitée.



INNOVER POUR MIEUX VOUS SERVIR ET VOUS INFORMER.

JEAN-RENÉ PELLETIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL



“ *Un nouveau magazine, une nouvelle approche clients : deux façons de mieux vous servir et vous conseiller.* ”

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons la toute première édition du magazine que nous avons conçu à l'intention de nos membres et que nous avons appelé **GRAND**. Ce magazine remplacera *Espace D* et sera publié à quatre occasions au cours de l'année. Il comptera un maximum de huit pages, de façon à ce que vous n'ayez à consacrer que quelques minutes de votre temps pour le lire et être bien informé sur notre organisation, nos équipes, nos services et nos produits. Nous espérons que vous apprécierez son format et son contenu car nous l'avons créé dans le but qu'il vous plaise et suscite votre intérêt. Nous voulons vous tenir informé, mais nous tenons à le faire de façon divertissante.

Nous profitons de l'occasion pour vous annoncer l'implantation, à partir du mois de mars prochain, d'une nouvelle approche clients fondée sur le principe de segmentation de notre clientèle par profil. Ainsi, à l'avenir, les membres seront servis par une équipe multidisciplinaire spécialisée et en fonction de leur cycle de vie financière (18-44 ans, préretraités, retraités, entrepreneurs).

Nos planificateurs financiers et conseillers en finances personnelles pourront répondre rapidement à vos questions et vous proposer des services et des produits adaptés à votre profil. De plus, toute l'équipe dédiée à votre clientèle sera à votre service, prête à vous rencontrer ou prendre votre appel en cas d'absence de votre planificateur ou conseiller attiré.

Ces équipes seront réparties dans nos différents centres de services de la façon suivante :

Unité conseil 18-44 ans : Disponible dans tous les centres de services

Unité conseil aux préretraités : Centre de services Les Salines

Unité conseil aux retraités : Centre de services Les Salines

Unité conseil aux entrepreneurs : Centre de services Les Salines

Ce ne sont pas tous nos membres qui seront touchés par ces changements. Si c'est votre cas, votre planificateur financier ou conseiller en finances personnelles actuel vous rencontrera ou communiquera avec vous afin de discuter de votre situation particulière et vous présenter le planificateur ou conseiller qui vous sera dorénavant attiré.

En terminant, nous vous souhaitons une bonne lecture du premier **GRAND** !

Votre opinion est importante pour nous. Si vous souhaitez que l'on aborde un sujet en particulier dans une prochaine édition, il suffit de nous le faire savoir en appelant au 450 768-3030, poste 2501, ou en écrivant à l'adresse courriel suivante : notrecaisse@cgocable.ca. Vos suggestions sont les bienvenues !

POUR LA VERSION ÉLECTRONIQUE DU GRAND,
VISITEZ NOTRE SITE WEB : WWW.NOTRECAISSE.COM



Desjardins
Caisse de Saint-Hyacinthe

ON APPORTE DES CHANGEMENTS... POUR GRANDIR AVEC VOUS!



Monsieur Michel St-Onge, électricien sur le chantier de construction du Centre de services Maska et membre de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe

Comme vous le savez, à la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe, nous faisons face à une vive concurrence de la part des grandes banques qui mènent des offensives afin de gruger nos parts de marché. Vous en êtes probablement témoin tous les jours puisqu'elles font des offres alléchantes qui visent à attirer l'attention de nos membres. Dans ce contexte, les caisses doivent constamment améliorer leurs façons de faire afin de répondre encore mieux aux attentes des membres et offrir des produits novateurs à des taux concurrentiels. Elles doivent également faire des choix qui visent le maintien, voire l'amélioration, de leur santé financière, et ce, afin de dégager des marges de manœuvre qui leur permettront de développer de nouveaux produits financiers et d'investir dans leurs infrastructures technologiques.

C'est dans cette optique que les dirigeants de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe ont convenu, en octobre dernier, des orientations du plan stratégique 2010-2012 de la Caisse. Nous profitons de cette première édition du magazine **GRAND** pour vous présenter les changements organisationnels qui auront lieu en 2011 et qui découlent de ces orientations.

Tout d'abord, c'est avec plaisir que nous vous annonçons l'ouverture, le 14 mars prochain, d'un tout nouveau centre de services situé au M Rendez-Vous Marchands sur le boulevard Casavant, à Saint-Hyacinthe. Ce centre portera le nom de Centre de services Maska, en l'honneur de la région maskoutaine. Il accueillera une équipe de conseillers en finances personnelles et sera ouvert de 9 h à 20 h du lundi au jeudi et de 9 h à 16 h le vendredi, un horaire qui, nous l'espérons, sera accommodant pour vous.

Veillez noter qu'il a également été convenu, lors de cette planification stratégique, de procéder au retrait de six guichets automatiques. Il s'agit de celui situé à l'hôpital Honoré-Mercier (retiré le 31 janvier), de celui situé à Saint-Barnabé-Sud (retiré le 9 mars), des deux guichets situés sur la rue Dessaulles (retirés le 9 mars), ainsi que d'un des trois guichets des centres de services Douville et Centre-ville (retirés le 25 mars).

C'est dans un souci de rentabilité et d'efficacité de notre réseau de distribution, mais aussi par équité envers l'ensemble des membres de la Caisse, que le conseil d'administration a décidé de retirer définitivement ces guichets automatiques.

Nous regrettons à l'avance les inconvénients que le retrait de ces guichets engendrera chez nos membres utilisateurs et invitons ces derniers à utiliser AccèsD ou d'autres guichets automatiques situés à proximité. Avec ses 20 guichets et 7 centres de services dans un rayon de 10 kilomètres, la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe demeure l'institution financière la plus accessible de la région.

24/7

*FAITES VOS
TRANSACTIONS
EN LIGNE
SUR ACCÈSD.
DESJARDINS.COM*

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS PARTENAIRES DE VOTRE PROSPÉRITÉ!

Notre Unité conseil aux entrepreneurs est composée de planificateurs financiers spécialisés pour répondre aux besoins particuliers des gens d'affaires.

Experts dans la conciliation des besoins personnels et des besoins d'entreprise, nos planificateurs chevronnés travaillent de concert avec vous afin qu'ensemble, nous soyons de véritables créateurs de prospérité durable.

Vous avez de nombreuses préoccupations...

- Avoir une vision financière claire de votre entreprise
- Faire affaires avec des experts qui comprennent votre réalité et votre environnement
- Maintenir votre niveau de vie à la retraite
- Assurer l'avenir de vos enfants et petits-enfants
- Réduire vos impôts et ceux de votre entreprise
- Améliorer vos investissements
- Favoriser la mobilisation de vos employés
- Vous protéger et protéger votre entreprise
- Préparer la relève dans votre entreprise
- Transférer votre patrimoine et votre entreprise

... nous avons les solutions !

Grâce à son approche professionnelle et personnalisée, l'Unité conseil aux entrepreneurs vous accompagnera dans la réalisation de l'ensemble de vos projets et dans la croissance financière de votre entreprise.

Tout d'abord, lors de la rencontre initiale, le planificateur financier prendra connaissance de la situation de votre entreprise et de la vôtre : bilan financier, projets, objectifs et priorités financiers.

Ensuite, il vous proposera un plan financier qui inclut des solutions personnalisées dans divers domaines : placement, financement, retraite, fiscalité, protection, succession et aspects légaux.

Finalement, il vous offrira un suivi garanti de l'évolution de votre situation financière afin d'être en mesure d'apporter les ajustements nécessaires à votre plan financier.

L'Unité conseil aux entrepreneurs de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe : un service unique pour nos membres.



À l'arrière, de gauche à droite : Diane Messier, Guylaine Gauthier, Carl Raymond et Philippe-Olivier Décoste-Hardy. À l'avant : Doris St-Laurent, Sylvie Rondeau, Martin Archambault, Carole Trépanier, Barbara Beugger, Myriam Solis et Monique Jolin.

POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS: REER OU CELI?

LA QUESTION LA PLUS ENTENDUE EN DÉBUT D'ANNÉE DANS LES BUREAUX DES CONSEILLERS EN FINANCES PERSONNELLES ET DES PLANIFICATEURS FINANCIERS DES CAISSES DESJARDINS EST :
DEVRAIS-JE PLACER MON ARGENT DANS UN REER OU DANS UN CELI ?

MADAME DANIELLE BRASSARD, PLANIFICATRICE FINANCIÈRE*
À LA CAISSE DESJARDINS DE SAINT-HYACINTHE, NOUS AIDE À Y VOIR PLUS CLAIR.

Contrairement à la croyance populaire, le REER et le CELI ne sont pas des produits financiers. Ils sont plutôt des outils financiers qui nous permettent d'épargner et de mettre notre argent à l'abri de l'impôt. Ces deux régimes enregistrés d'épargne sont complémentaires puisqu'ils comblent des besoins différents :

- Le REER est principalement conçu pour épargner en vue de la retraite et peut être utilisé également pour « RAPER » lors de l'achat d'une résidence.
- Le CELI, permettant des retraits non imposables, est tout indiqué pour épargner en vue d'un projet, comme acheter une voiture, rénover la maison, faire un voyage, etc.

Puisqu'il y a autant de situations différentes que de membres à la Caisse, il arrive qu'il y ait des exceptions à cette règle.

- Pour certains, le CELI pourrait s'avérer plus avantageux que le REER afin d'épargner en vue de la retraite.
- Le CELI représentera un outil utile et très intéressant pour ceux ayant déjà utilisé tous leurs droits de cotisation REER.

Déterminer le meilleur outil d'épargne pour vous peut être complexe. Votre conseiller ou planificateur financier vous proposera des solutions personnalisées selon vos besoins et objectifs. Une fois la stratégie financière établie, votre conseiller ou planificateur financier vous proposera un portefeuille de placements qui correspond à votre profil d'investisseur.



“Faites équipe avec un conseiller en finances personnelles ou un planificateur financier de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe et profitez de la vie en planifiant votre avenir !”

TABLEAU DE COMPARAISON CELI - REER

	CELI	REER
Date limite de cotisation	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours	Le 1 ^{er} mars 2011
Âge limite	Aucun	L'année de votre 71 ^e anniversaire
Montant de la cotisation	Maximum de 5 000 \$ par année depuis 2009 pour tous les contribuables de 18 ans et plus	18 % du revenu gagné l'année précédente jusqu'à concurrence de 22 000 \$ en 2010 et de 22 450 \$ en 2011
Cotisations déductibles du revenu imposable	Non	Oui
Retraits	Non imposables	Imposables
Revenus de placement	Non imposables	Non imposables
Imposition au décès	Non. Les sommes accumulées au moment du décès peuvent être transférées au conjoint sans impact.	Oui. Sauf en cas de roulement au conjoint ou à un enfant mineur ou handicapé.

*Le planificateur financier agit pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Appelez dès maintenant pour prendre rendez-vous au 450 768-3030.

525 000 \$... ÇA CHANGE NOTRE COLLECTIVITÉ!

UNE RISTOURNE COLLECTIVE DONT TOUS LES MEMBRES DE LA CAISSE BÉNÉFICIENT.

EN 2010, LA CAISSE DESJARDINS DE SAINT-HYACINTHE A REMIS, PAR LE BIAIS DE SON PROGRAMME DES DONS ET COMMANDITES, PLUS DE 525 000 \$ AU NOM DE SES MEMBRES À DES ORGANISMES MASKOUTAINS QUI AIDENT DES GENS DANS LE BESOIN ET QUI OFFRENT DES SERVICES À LA POPULATION.



Les 12 écoles se trouvant sur le territoire de la Caisse ont reçu un don équivalent à 12 \$ par élève. Au total, 45 316 \$ ont été remis aux écoles primaires maskoutaines et de Saint-Barnabé-Sud.



La Médiathèque maskoutaine a reçu un don de 50 000 \$ lui permettant de recevoir une subvention gouvernementale et d'ainsi se procurer 6 500 volumes supplémentaires.

Le saviez-vous?

Lorsqu'un organisme dépose une demande de don ou de commandite, cette demande est analysée selon des critères bien précis par les membres du Comité de la distinction coopérative. Ce comité est formé de dirigeants élus de la Caisse.

Pour qu'une demande soit acceptée, celle-ci doit notamment répondre aux critères suivants :

- L'organisme demandeur doit être membre de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe.
- La demande doit être en conformité avec les orientations de la Caisse.
- Elle doit être pour un projet collectif (et non individuel) qui appuie le développement de la collectivité maskoutaine.
- Elle doit être en lien avec les principes coopératifs que la Caisse encourage et soutient dans la communauté.

Il s'agit d'une ristourne collective dont tous les membres de la Caisse bénéficient.

Voici quelques-uns des 85 organismes que la Caisse a soutenus et aidés en 2010.

- Saint-Hyacinthe Élite : 45 000 \$ sur une période de 3 ans.
- 5 000 \$ ont été remis à Centraide Richelieu-Yamaska.
- L'École Raymond a reçu 40 000 \$ sur une période de 3 ans pour un programme destiné aux « raccrocheurs ».

Quelques preuves de la force de la coopération, une valeur qui nous distingue !



Cantin



POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS : REER OU CELI ?

Consultez votre conseiller ou planificateur financier* de Desjardins pour vous aider à réaliser vos projets avec le REER et le CELI.

REER – CELI

450 768-3030 www.notrecaisse.com



Desjardins
Caisse de Saint-Hyacinthe

Coopérer pour créer l'avenir

* Le planificateur financier agit pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.